

DEMANDE D'EMPLOI (CANDIDATURE)

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE D'EMPLOI (PERSONNEL ENSEIGNANT)

- Relevé officiel des notes de votre dernière année de cours secondaire général et/ou professionnel, ainsi que le diplôme obtenu (obligatoire).
- Relevé officiel des notes de vos années de formation collégiale, **comportant le sceau du registraire**, ainsi que le diplôme obtenu (s'il y a lieu).
- Relevé officiel des notes, **comportant le sceau du registraire**, ainsi que le diplôme de votre (vos) grade(s) universitaire(s) (obligatoire).
- Attestation de fin d'études officielle – (si le baccalauréat est terminé, mais pas encore reçu le diplôme). (s'il y a lieu).
- Qualification légale (brevet, permis, autorisation provisoire) (obligatoire).
- Attestation officielle de scolarité (si déjà émise par une autre commission scolaire).
- Attestation d'expérience dans l'enseignement (incluant le nombre de jours travaillés par année scolaire) (s'il y a lieu). (pour la détermination de l'échelon salarial)
- Attestation d'expérience hors de l'enseignement. (**pour la formation professionnelle**) (pour la détermination de l'échelon salarial)
- Certificat médical attestant que vous êtes apte à accomplir les tâches de l'emploi que vous voulez occuper.
- Certificat de naissance (obligatoire).
- Curriculum vitae (facultatif).
- Autres documents pertinents (s'il y a lieu).

Veillez noter qu'il est obligatoire d'apporter les documents officiels, car des copies seront faites sur place à partir de ceux-ci, à l'adresse suivante :

Commission scolaire De La Jonquière
Service des ressources humaines
3644, rue Saint-Jules
Jonquière (Québec) G7X 7X4